



# Histoire des Arts

jeudi 10 décembre 2015, par [Dorine Lemoine](#)

**L'épreuve d'histoire des arts au brevet des collèges est une épreuve orale notée sur 20 avec un coefficient 2.**

**L'Histoire des arts est une matière transversale, c'est-à-dire qu'elle est enseignée dans de nombreuses disciplines, dont le français, les arts plastiques, l'histoire-géographie, l'éducation musicale...**

**À chaque niveau correspond une période historique, combinée à des domaines et à des thématiques.**

